

REUNION DU BUREAU FEDERAL N°1/2017

Mercredi 11 janvier 2017
Paris – 9 Avenue Pierre de Coubertin

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Michel HUERTAS, Jean-Yves LE PRIELLEC, Christine MANNEVY, Martine PREVOST, Christian ROGDEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Assistent	Alain MARTRES, Didier VAREECKE, Julien MAURIAT, Directeur Général
Excusés	Laurent BOQUILLET, Ghani YALOUZ (DTN)

Le Président André GIRAUD souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance.

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président espère que le Bureau fédéral pourra travailler sereinement pour la mise œuvre du programme pour lequel son équipe a été élue. Il souhaite que les séances du Bureau fédéral ne soient pas trop longues, que chacun respecte le temps de parole d'autrui et que les interventions soient brèves, claires et constructives.

Agenda et actions depuis la prise de fonctions du Président

- ✓ Un certain nombre de séances de travail ont eu lieu avec les services et le Président a pris connaissance de façon plus approfondie des différents dossiers en cours.
- ✓ Parmi ceux-ci, la mise en place des nouvelles Ligues, auxquelles sera proposé un accompagnement des services de la Fédération si ceux-ci sont sollicités.
- ✓ Réunion de travail avec Pierre WEISS, Chargé de mission auprès du Président pour les relations internationales : un état des différentes conventions qui existent entre la FFA et d'autres fédérations d'athlétisme sera effectué. Le Bureau fédéral sera informé du suivi de ces différentes conventions.
- ✓ Meeting en salle de Tignes : ce nouveau meeting est fortement soutenu par les différentes collectivités. Laurent BOQUILLET, Vice-président y a représenté la Fédération.
- ✓ Rendez-vous avec Thierry LACROIX, ancien Champion de France de Trail, installé à La Réunion, qui travaille de concert avec la Ligue locale et qui souhaite avancer sur un projet de centre de formation pour le Trail.
- ✓ Obsèques de Jean POCZOBUT : toute la famille de l'athlétisme était réunie pour l'occasion dans un petit village du Morvan et a apporté son soutien à la famille en deuil.

- ✓ Rendez-vous à Nantes pour la présentation du circuit des meetings Indoor dont la première étape aura lieu le 21 janvier. Il convient de redonner une âme à ce circuit de 5 meetings Elite dont 4 sont comptabilisés pour le Challenge : Nantes, Mondeville, Eaubonne, Metz. Par ailleurs le meeting de l'Eure (à Val de Reuil) permettra également aux athlètes de haut niveau de s'exprimer.
- ✓ Les premiers contacts avec le partenaire télévision Altice/SFR ont été très positifs.
- ✓ Un rendez-vous au Ministère de la jeunesse et des sports est prévu le 12 janvier pour la présentation d'une convention pour des engagements écoresponsables.
- ✓ Autre rendez-vous : celui au Ministère de l'intérieur pour la sécurité au niveau des manifestations hors stade, suite à la mise en place de l'état d'urgence et du plan « Vigipirate ». Une harmonisation des mesures est souhaitable au niveau de l'ensemble du territoire, les disparités étant nombreuses d'un département à l'autre, celles-ci entraînant même parfois la suppression d'épreuves.
- ✓ Vœux au personnel le 10 janvier : Anne TOURNIER-LASSERVE, Vice-présidente déléguée, a représenté le Président pour l'occasion. Jean THOMAS, Trésorier, et Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, étaient également présents.
- ✓ La confirmation de la délégation ministérielle pour l'olympiade a été reçue ce jour, et la course à obstacles y est intégrée. Le reste de nos activités a été reconduit.

2. FONCTIONNEMENT DU BUREAU FEDERAL PENDANT L'OLYMPIADE

Le Président présente les principaux axes de fonctionnement du Bureau fédéral pendant l'olympiade. Une réunion mensuelle d'une durée maximale de 3 heures est prévue : le calendrier initial prévoit les réunions le mercredi.

Daniel ARCUSET, Vice-président délégué, est chargé du suivi du Projet fédéral et de nos 7 engagements : les actions sont à mettre en place. Les réunions du Bureau fédéral seront l'occasion de faire régulièrement le point à ce niveau-là.

Un rôle important sera également confié aux Commissions, Comités, Groupes de travail qui vont faire « remonter » leurs propositions et conclusions au Secrétariat général, avant transmission éventuelle au Bureau fédéral ou au Comité directeur. Un complément d'information pourra, selon le cas, être également demandé aux « organes » concernés. Cette procédure permettra de bien préparer les dossiers avec une réflexion objective avant décision définitive.

3. LETTRES DE MISSION DES MEMBRES DU BUREAU FEDERAL

Chaque membre du Bureau fédéral prend connaissance du projet de sa lettre de mission. Cette lettre de mission lui conférera un rôle de délégation du Président dans le cadre de sa mission spécifique. Chaque personne aura donc une autonomie certaine, charge à elle de rester dans un cadre financier raisonnable et budgétisé.

André GIRAUD donne des précisions spécifiques, suite aux questions posées. Le Directeur général Julien MAURIAT explique le fonctionnement et l'implication des différents départements de la Direction générale par rapport aux objectifs concrets fixés dans les lettres de mission. Il conviendrait de programmer d'ores et déjà un certain nombre de réunions de travail.

Les chargés de missions, que sont Alain MARTRES et Didier VAREECKE sont également informés des axes de travail prévus pour leurs actions spécifiques.

La question du nouveau DTN est abordée : Ghani YALOUZ étant appelé à d'autres fonctions, dès que son départ sera effectif, un appel à candidatures sera lancé par le Ministère. Il est souhaité, par ailleurs, un regroupement « géographique » des bureaux du DTN et des élus, ceci pour une meilleure complémentarité.

Jean THOMAS souhaite que soient mentionnés, pour ce qui le concerne, la préparation annuelle du budget, ainsi que le contrôle budgétaire, prérogatives du Trésorier.

Pour mémoire, les articles 51 et suivants du Règlement intérieur définissent les prérogatives des élus : voir le lien

http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/Reglement_Interieur_2016-04-30.pdf

4. LETTRES DE MISSION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS ET COMITES & PLAN DE DEVELOPPEMENT

Daniel ARCUSET rappelle que chaque Président de Commission et de Comité aura une lettre de mission où seront mentionnés les objectifs correspondants au Projet fédéral et que les organes précités ont vocation à se les approprier pour leur mise en œuvre. Tous les Présidents des Commissions et Comités ont été destinataires d'un document précisant quels sont les deux membres du Comité directeur qui vont les aider pour finaliser la composition de ces structures. Un contact téléphonique personnalisé a également eu lieu. Il est précisé que certaines Commissions, à savoir la CF, la COT, la CSO, la CNJ, la CNASL, la CNM seront composées d'un groupe dit « permanent », mais que certaines réunions concerneront également les Présidents des Commissions régionales correspondantes. Un questionnaire spécifique a été transmis à chaque Président pour les données concernant le nombre de réunions prévu, le nombre de membres de la Commission..., avec un retour demandé pour le 24 janvier. Une réunion d'information sera organisée dès que possible, ceci pour fixer le cadre « politique » et opérationnel.

Michel HUERTAS et Martine PREVOST, Vice-présidents, font un point spécifique au niveau de la CNCHS et de la CNASL : leurs propositions rentrent bien dans le cadre fixé. La Commission médicale souhaite aussi la présence d'un médecin dans certaines Commissions comme ce fut parfois le cas lors de la mandature précédente : sont concernés la CF, la CNASL, la CNJ, la CNAM, la CNSE, le CPD. La présence d'un kinésithérapeute est également demandée dans la Commission mixte FFA /Handisport.

Les salariés associés aux différentes Commissions et Comités auront un rôle d'assistantat, de soutien administratif. La Direction générale en dressera la liste prochainement.

5. SEMINAIRE DU BUREAU FEDERAL AVEC LA DTN ET LA DIRECTION GENERALE

Il est proposé l'organisation d'un séminaire regroupant les membres du Bureau fédéral, les représentants de la DTN et ceux de la Direction générale. La date proposée sera précisée. L'objectif est de créer davantage de liens entre les différentes parties, ceci pour une meilleure efficacité. La formule de ce séminaire sera précisée en temps utile et constituera l'un des points de l'ordre du jour du prochain Bureau fédéral.

Julien MAURIAT pense qu'il est important que chaque membre du Bureau fédéral puisse rencontrer les salariés de la Fédération avec lesquels qui il sera susceptible de travailler. La réunion du Comité directeur du 28 janvier lui donnera l'occasion de présenter l'organigramme global des services de la Fédération.

6. FORMULE DU CONGRES ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES 14 & 15 AVRIL 2017

Ce Congrès aura lieu à Amiens : une nouvelle formule sera proposée à l'occasion. La réflexion sur la forme, le contenu et le « timing » sont en cours et seront finalisés lors du prochain Bureau fédéral. Il s'agira de concilier Assemblée générale, travaux en ateliers, réunions de certaines commissions, soirée de l'athlétisme, remise de récompenses... La mise en place éventuelle d'ateliers exigera des thématiques très précises, ce qui devrait permettre une plus grande participation des délégués, d'autant plus que ceux-ci sont élus pour 4 ans. La participation à l'Assemblée générale sera réservée aux personnes remplissant les conditions statutaires de participation, à savoir notamment les membres du Comité directeur, les délégués, les Présidents des commissions...

Voir lien Statuts de la FFA Titre III:

http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/Statuts_2016-04-30.pdf

7. LIVRET D'ACCUEIL - PRESENTATION DES ELUS, de la DTN ET DES SALARIES

Un livret d'accueil avec un trombinoscope présentant les différentes personnes, élus, membres de la DTN, salariés est en phase de réalisation. Il se veut un document informatif efficace, à l'intention des différentes composantes de la Fédération.

8. POINT FINANCIER – ORIENTATIONS GENERALES ET FONCTIONNEMENT

Jean THOMAS donne des informations sur la préparation du budget 2017 qui est en cours avec des rencontres déjà effectuées ou à venir, avec la DTN et les directeurs des départements fédéraux. Il souhaite revoir le modèle économique de la Fédération avec un contrôle de gestion renforcé, la création d'un poste d'acheteur destiné notamment à optimiser, sans que la liste en soit exhaustive, les dépenses relatives aux déplacements, aux hébergements...

Une discussion est également prévue avec chaque membre du Bureau et avec chaque Président de Commission ou de Comité pour savoir comment il va optimiser sa lettre de mission en termes d'engagements financiers, notamment pour les déplacements et les hébergements.

En ce qui concerne les délégations de signatures, le Président et le Trésorier sont délégataires de droit. Le but est également de limiter le nombre de signatures pour diminuer les risques de fraudes. Il est proposé d'ajouter deux membres : à savoir le Secrétaire général, Jean-Marie BELLICINI et la Vice-présidente déléguée, Anne TOURNIER-LASSERVE.

L'indemnité du Président est « encadrée » par des textes qui demandent une transparence financière et une inscription en annexe des comptes annuels de l'organisme. Le Président souhaite que son indemnité soit présentée et portée à la connaissance des membres du Comité directeur sous forme de montant net mensuel, étant donné qu'il sera également précisé qu'il prend en charge ses frais liés à son hébergement à Paris et qu'il ne souhaite pas disposer d'une voiture de fonction.

Le Bureau fédéral, décide, par ailleurs, de maintenir en vigueur les circulaires financières 2016, en considérant que celles de 2017 sont en cours d'élaboration. Le projet d'indemnisation pour la participation à certains Championnats de France sera budgétisé, les critères de répartition seront préparés par la CFB et ils devront être compatibles avec la politique financière globale de la Fédération.

9. RESULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS 2016

Le Bureau fédéral, suite à la décision de la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme, aux termes de laquelle, tous les résultats individuels ou collectifs réalisés par Othmane EL GOUMRI, du Club Alès Cévennes Athlétisme, entre le 11 août 2013 et le 1er juillet 2016 sont annulés, et conformément à la règle 40.8 des Règles des compétitions de l'IAAF, décide d'annuler les performances accomplies par cet athlète, sur le territoire français durant cette période. En conséquence, les classements individuels et par équipes des Championnats de France de Cross-Country 2016 seront modifiés en tenant compte des éléments ci-dessus. Le titre de Champion de France 2016 par équipes reviendra donc à l'A3 Tours. C'est donc ce club qui disputera en 2017 les Championnats d'Europe de cross 2017, tout comme Alès Cévennes Athlétisme au titre de Champion d'Europe sortant (même sans tenir compte de l'athlète incriminé). Les remises de médailles auront lieu lors des Championnats de France de cross 2017 à Saint-Galmier (ARA).

10. ORDRE DU JOUR DU COMITE DIRECTEUR DU 28 JANVIER 2017 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

Le Secrétaire général propose les différents points qui pourraient figurer à l'ordre du jour du Comité directeur du 28 janvier, et plus particulièrement la proposition d'ordre du jour de l'Assemblée générale du 15 avril. Le Bureau fédéral, après y avoir apporté les précisions nécessaires, adopte ces propositions qui seront, pour l'Assemblée générale soumises à l'étude du Service juridique.

Le Comité directeur du 28 janvier missionnera la CSR sur les modifications à apporter éventuellement aux textes en vigueur. Ces modifications pourraient être présentées au Comité directeur du 25 mars et si celui-ci les adopte, ils seraient soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Il conviendra donc de prévoir un point modification des textes à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Le Comité directeur du 28 janvier sera suivi par une réunion des Présidents de Commissions et de Comités ce qui aura l'avantage de ne pas devoir faire se déplacer les personnes à un autre moment ; l'heure de fin de réunion ne devrait, pas pour autant, être plus tardive qu'à l'habitude.

11. CONVENTIONS AVEC LES LIGUES

Après étude de la situation, suite à la réforme territoriale et à la mise en place des nouvelles Ligues, rien ne changera au niveau de celles qui n'ont pas changé de périmètre. Pour les nouvelles Ligues, il conviendra d'étudier les bilans des actions effectivement réalisées en 2016, selon les critères définis, dans les anciens territoires, et respecter les termes des conventions antérieures, au bénéfice des nouvelles Ligues. Pour 2017, il conviendra de réfléchir à de nouvelles conventions avec les nouveaux territoires.

12. CONVENTIONS D'OBJECTIFS MINISTERE - FFA

La Convention d'objectifs Ministère - FFA a nécessité l'élaboration et la transmission du dossier habituel pour le 15 décembre 2016. L'aide demandée se situe globalement à la même hauteur que celle sollicitée les années antérieures. L'affichage sera en baisse, puisque les indemnités de sujétion versées aux CTS ne transiteront plus par la Fédération, mais seront versées directement aux Conseillers techniques. Le retour du Ministère n'est pas attendu avant le prochain Comité directeur.

13. ORGANISATION GLOBALE DES SERVICES FEDERAUX

Le Directeur Général précise que les personnes salariées qui seront proposées en tant que membres des différentes Commissions et des Comités seront placées en fonction de la réalité du « terrain » et des besoins exprimés, le tout en fonction des ressources et possibilités internes. Les Présidents de Commissions et Comités travailleront de concert avec les Directeurs du siège, afin de trouver la formule la plus efficace possible.

14. INFORMATIONS SUR LE CONTRAT SFR ET AVEC ASICS

Le Président précise que lors du prochain Comité directeur les éléments des contrats de partenariat avec SFR et ASICS seront portés à la connaissance de ses membres. Le tableau des retransmissions des événements athlétiques est analysé en séance en sachant également que le direct ou le « replay » seront de mise, notamment par la chaîne 23 pour ce dernier point. La diffusion sur le « web » sera aussi présente. Il n'y a jamais eu autant d'événements retransmis et de productions prises en charge par un partenaire télévision, en sachant que France Télévisions continuera à retransmettre les grands championnats. Les adhérents de la FFA seront informés des possibilités de retransmission offertes par les nouvelles technologies : un tarif promotionnel est en discussion pour eux.

En ce qui concerne ASICS, les contacts sont excellents et devraient se poursuivre en s'améliorant encore davantage ... Il existe notamment une convention avec Gifu (JAP) dans le cadre de ce partenariat, pour la préparation des Jeux Olympiques.

Il convient aussi de considérer que tout partenariat avec la FFA suppose une contrepartie de notre part, sous des formes diverses et variées ...

15. INFORMATION SUR LA CREATION DE L'ASSOCIATION « PARIS ATHLE 2020 »

Suite à l'information donnée par le Président, et à la candidature, (à confirmer) de la France pour l'organisation des Championnats d'Europe 2020, le Bureau fédéral confie la gestion de ces championnats à l'Association « Paris Athlé 2020 » qui sera créée très prochainement et qui comprendra des représentants de la FFA.

16. DELEGATIONS INTERNATIONALES ET NATIONALES

Le Président porte à la connaissance des membres du Bureau fédéral les propositions de délégations internationales ; il demande aux personnes d'étudier ces propositions et de faire un retour éventuel en cas de problème de dates. Les délégués techniques seront proposés ultérieurement par la CSO. Une « feuille de route » sera mise à la disposition des Chefs de délégation. En ce qui concerne les délégations nationales, celles-ci sont précisées uniquement pour le calendrier hivernal.

17. CHARTE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE POUR LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET LES PRESIDENTS DES COMMISSIONS ET COMITES

Le texte définitif sera disponible pour le prochain Comité directeur : il sera proposé à ses membres et aux Présidents de Commissions et de Comités de la signer. L'adoption de ce document, élaboré avec le concours du Comité éthique et déontologie » suppose un comportement exemplaire à tous les niveaux de la Fédération. Une déclinaison est prévue pour les membres des différentes Commissions, Comités, et Groupes de travail.

18. IMPLANTATIONS & CALENDRIER

Le Bureau fédéral valide, après avis favorable des Commissions et Comités concernés, les implantations suivantes :

- ✓ Championnats Interclubs Promotion Cadets & Juniors 14 et 15 octobre 2017 – Montélimar (ARA) ;
- ✓ Championnats de France de 10 km - Aubagne (PCA) - 22 octobre 2017 (sous réserve du respect des contrats de partenariat de la FFA).

Par ailleurs, les Championnats de France d'Ekiden 2017 ne se dérouleront pas finalement comme prévu à Paris, le nombre d'équipes engagées étant trop important pour permettre aux Clubs et aux athlètes visant le titre national d'évoluer dans des conditions matérielles optimales leur permettant de réaliser les performances souhaitées. La nouvelle proposition d'implantation sera faite dès que possible.

Par ailleurs, un complément d'information est souhaité pour les candidatures aux différents championnats : points forts, points faibles, hébergement, transport...Des fiches spécifiques seront élaborées à cet effet.

19. PROJET ERASMUS +

La Fédération sera porteuse du projet dont l'initiative, au départ, revient à l'AEA.

Pourquoi la FFA ? Il convient de rappeler que notre Fédération avait été lauréate et aidée par la Commission Européenne suite à un projet sur l'athlé santé loisir et avait touché en l'occurrence une somme conséquente.

De quoi s'agit-il ? De la mise en place d'une communauté de jeunes dirigeants européens dont les représentants (un par fédération) se retrouvent tous les deux ans lors de grands championnats. Ce fut le cas l'été dernier à Amsterdam (NED), l'un des axes de réflexion étant le développement de l'activité athlétique chez les jeunes, par un parcours de formation adapté aux jeunes dirigeants. Un site dédié à l'opération existe et présente de manière plus précise les objectifs.

La FFA a étudié la faisabilité du projet, sur la base du contrôle du budget, et a accepté d'être leader en la matière, mais avec le complément du G5 (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie) et en y associant d'autres pays comme la Slovénie et l'Estonie. Nous sommes actuellement dans la phase de construction du budget pour une remise du dossier début avril. Le suivi du dossier sera porté à la connaissance du Comité directeur et du Bureau fédéral.

20. MODIFICATION DES TEXTES – ETAT DES POINTS A MODIFIER

Un état des textes à modifier est présenté par Daniel ARCUSET. Il sera précisé et complété éventuellement, ceci afin de pouvoir présenter ces modifications à l'approbation du Comité directeur, puis de l'Assemblée générale.

21. VALIDATION DES LABELS DE DEUX CLUBS

Le Bureau fédéral valide des correctifs au niveau de la labellisation des Clubs, US ET Culturelle Saucataise, N-A, et Savigny Sénart Athlétisme, I-F, les Ligues concernées ayant fait part, dans des délais raisonnables, des erreurs constatées. Les Clubs en question seront avisés de la décision.

22. PV DE LA REUNION DU SECRETARIAT GENERAL N°1 2017

Le PV du premier Secrétariat général recensant le « carnet » fédéral, l'état des PV diffusés par la Fédération, l'état des PV des Ligues transmis à la Fédération est porté à la connaissance des membres du Bureau fédéral. Il sera, tout comme les PV du Secrétariat général à venir, mis en ligne et diffusé aux structures déconcentrées et aux élus.

23. QUESTIONS DIVERSES

Invitation au séminaire du CNOSF dont le thème est : Education & année de l'olympisme. Ce séminaire a lieu le 26 janvier. Didier VAREECKE y représentera la Fédération.

Candidature du SO Arles pour l'organisation des Championnats de France Masters : la Fédération a été destinataire d'une lettre de la Ville d'Arles lui garantissant que les travaux nécessaires pour l'organisation de cet événement seraient effectués. La FFA est désormais en attente d'une lettre officielle de candidature pour décider de cette implantation.

Communication : Jean-Marie BELLICINI fait part des difficultés de gestion au niveau des courriers électroniques. Une mise en place de règles spécifiques dans ce domaine lui semble nécessaire.

Référents des Ligues : un membre du Bureau fédéral sera désigné comme étant le référent de chaque Ligue.

Formation Coach Athlé Santé Loisir : une session est prévue en mars. Une communication est à prévoir, le plus rapidement possible.

Décret 30 décembre 2016 sur le sport sur ordonnance : Martine PREVOST estime nécessaire de modifier les contenus de nos formations, et ce rapidement pour être en phase avec les nouvelles directives.

Championnats de France hivernaux : les membres du Bureau sont priés de répondre rapidement au mail de confirmation de leur présence lors de ces championnats.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, avec l'aide de Patricia ZUGER, Secrétaire générale adjointe, d'Alain MARTRES, Chargé de mission auprès du Bureau fédéral et de Julien MAURIAT, Directeur général